



| | | |
|--|------------------------------|---------------------------|
| Nb des conseillers élus : 19 | Conseillers en fonction : 19 | Conseillers présents : 12 |
| COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance Ordinaire du 5 Juillet 2019 – 20 h | | |
| Sous la présidence de Monsieur Denis SCHITZ | | |
| Membres présents : <i>M^{mes}</i> Sylvie BECQUER, Danielle GOLIN <i>Adjointes</i> , Lysiane SPATARO, <i>Conseillère Déléguée</i> , <i>MM.</i> Albert BROSSARD, Pascal FOUQUET, Jean-Paul WEBER, <i>Adjoints</i> <i>M^{mes}</i> Carole FERNANDES, Sophie GRZELAK, <i>MM.</i> Michel D'AMORE, Anthony SARTORI, Rémi SCHAEDEGEN | | |
| Membres absents excusés : <i>M^{me}</i> Jeanne CECCARELLI, Valérie MARQUIS, Séverine POCHON, <i>MM.</i> Stéphane BLACH, Philippe MOURAUX, François SERSEN Membre absent non excusé : Nelly WIEMERT | | |

Approbation du Compte Rendu du précédent Conseil Municipal.

1. ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 192 € au Cercle Arts et Loisirs, au titre de remboursement d'une dépense engagée pour le compte de la Commune.

2. LOCATION D'UN LOGEMENT COMMUNAL

Le Conseil Municipal décide de louer, à compter du 01/08/2019, au tarif en vigueur, le logement communal sis à l'étage du 42 rue Claude le Lorrain à BURE.

3. VENTE DE 2 IMMEUBLES COMMUNAUX

Le Conseil Municipal décide de vendre, au prix fixé par les Domaines, les immeubles communaux suivants :

- 2 rue des Jardins à LUDELANGE
- 3 rue Emile Zola à TRESSANGE.

Il autorise le Maire à signer les actes de vente correspondants.

D'autre part, le Conseil Municipal enregistre le désistement de l'acquéreur potentiel de l'immeuble communal sis 12 rue Général de Maud'huy à TRESSANGE.

4. DEMANDES D'ACQUISITION DE BIENS COMMUNAUX

a) Ancienne école maternelle de TRESSANGE LUDELANGE

Le Conseil Municipal prend acte de la demande formulée par un promoteur privé en vue d'acquérir l'ancienne école maternelle de TRESSANGE LUDELANGE avec les terrains attenants. Cette demande sera instruite dans le cadre des opérations d'urbanisme en cours d'examen sur l'ensemble de la Commune.

b) Parcelle de terrain en friche à TRESSANGE

Le Conseil Municipal émet un avis défavorable à une demande d'acquisition, par un tiers, de la parcelle de terrain cadastrée, Section 1 n° 62, d'une contenance de 12a 42ca, sise rue de l'Eglise à TRESSANGE.

5. ACQUISITION EVENTUELLE D'UNE PROPRIETE SISE RUE ANDRE LE NOTRE A BURE

Le Conseil Municipal rappelle l'intérêt que pourrait avoir la Commune d'acquérir la propriété privée sise 2 rue André le Nôtre à BURE, en vue d'y construire des équipements « seniors ». Afin de poursuivre la démarche engagée à cet effet, le Conseil Municipal demande qu'une estimation des biens soit établie par le Service des Domaines.

6. FREQUENTATION DE LA CANTINE DU PERISCOLAIRE PAR LES ELEVES DE HAVANGE

Le Conseil Municipal accepte et autorise le Maire à signer avec l'Association ASSE, la convention relative à l'accueil des élèves de la Commune d'HAVANGE à la cantine du périscolaire de TRESSANGE, à compter de la rentrée de septembre 2019.

7. COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION « PORTES DE FRANCE THIONVILLE » - MESURES DIVERSES

a) Fixation du nombre et de la répartition des sièges du Conseil Communautaire, dans le cadre d'un accord local

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la fixation à 58, du nombre de sièges du Conseil Communautaire, en application de l'article L.5211-6-1 du CGCT. La Commune de TRESSANGE passerait ainsi de 1 à 2 sièges.

b) Fonds de Concours

Le Conseil Municipal sollicite le fonds de concours instauré dans le cadre des compensations financières versées aux communes, au titre de l'année 2019. Ce fonds, d'un montant de 13 171 € sera affecté au financement des travaux de mise en conformité PMR du boulodrome et du complexe sportif.

c) Conventions groupement de commandes

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'adhésion au groupement de commande permanent relatif aux prestations suivantes :

- vérification périodique et maintenance curative des aires de jeux et des équipements sportifs,
- mise en place d'une plateforme mutualisée de dématérialisation des marchés publics,
- vérification des extincteurs et du matériel incendie.

8. PERISCOLAIRE – MESURES DIVERSES

Le Conseil Municipal accepte les modifications à apporter au règlement intérieur, de l'accueil périscolaire et des mercredis éducatifs.

Il décide de modifier les tarifs du périscolaire, à compter de Septembre 2019, en introduisant une réduction de 10 % à partir du 2^{ème} enfant, sur les frais de garde, uniquement pour les 4 premières tranches du QF 0 à 2 000.

9. TRAVAUX CONCERNANT LE NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE

Le Conseil Municipal entérine la liste des petits travaux à réaliser dans le nouveau groupe scolaire. Il décide de surseoir à la pose d'enrobés sur le terre-plein central du parking. Des ralentisseurs de vitesse seront installés rue de la Forêt.

10. AUTRES POINTS EVOQUES AU COURS DE LA SEANCE

- Litige avec l'entreprise ayant réalisé les travaux d'étanchéité au complexe sportif. Levée de la retenue de garantie.

- Affectation comptable des dépenses « fêtes et cérémonies » et « frais de réception ».
- Modification simplifiée du PLU – Mesures à prendre dans le cadre de l'opération en cours.
- Extension de la Mairie. Nouvelles dispositions pénalisantes prises par le Département pour l'instruction des dossiers de demande de subvention.
- Vente de parcelles dans le lotissement « Les Arbrisseaux 4 ».
- Résultats du sondage « Isolement, Séniors 65 ans et + » réalisé en Mai 2019.
- Attribution de subventions – Remerciements de bénéficiaires.
- Utilisation d'une salle du Complexe Sportif pour les activités « gym séniors ».
- Félicitations à Sophie GRZELAK, Conseillère Municipale qui a été élue présidente du Club de Hand Ball.
- Elections municipales 2020. Perspectives.



TRESSANGE, le 12 Juillet 2019
Le Maire,


Denis **SCHITZ**